

## MODALITÉS ET CONDITIONS

### Programme de Garantie à Vie Limitée

CS CA-6-009 Rev:02 octobre 2020

La garantie suivante est exclusive et est offerte en plus des autres garanties offertes par Phoenix Contact Ltd. sur les produits de base.

Dans le cadre de la Garantie à Vie Limitée (GVL) de Phoenix Contact Ltd., Phoenix Contact Ltd. fournit aux acheteurs originaux de produits vendus au Canada qui se sont inscrits au programme et aux acheteurs ultérieurs d'équipements OEM dont les produits ont été installés par l'acheteur original et inscrits de manière similaire, une garantie que les catégories suivantes de produits Phoenix Contact Ltd. seront exemptes de défauts de fabrication et de matériaux pendant toute la durée de vie du produit, à compter de la date respective d'enregistrement au programme.

#### Liste des produits couverts :

Tous les produits de Phoenix Contact Ltd. dans les catégories suivantes, sauf ceux qui sont explicitement énumérés dans la liste des produits exclus.

#### Contrôleurs

Contacteurs électroniques et commande de moteurs

Sécurité fonctionnelle

Technologie de communication industrielle

Matériel d'installation et de montage

Systèmes d'E/S

Éclairage et signalisation

Marquage et étiquetage

Technologie de mesure et de contrôle

Surveillance

#### Alimentations et UPS

Dispositifs de protection

Modules de relais

Câblage capteur/actionneur

Logiciel

Protection contre les surtensions et filtres d'interférence

Systèmes de câblage pour DCS et PLC

Blocs de jonction

Outils

#### Extension de 5 ans :

Les **PC industriels et les interfaces homme-machine** sont exclus de la Garantie à Vie Limitée. Toutefois, avec l'enregistrement au programme GVL, Phoenix Contact Ltd. prolongera la garantie existante à 5 ans.

#### Liste des produits exclus :

Les **outils automatiques et les imprimantes** ne sont pas inclus dans ce programme.

L'usure normale des composants électromécaniques ou électroniques, tels que les contacts de relais, les condensateurs d'alimentation électrique et les parties vulnérables des outils manuels ne sont pas couverts. Les parties vulnérables comprennent : les embouts de tournevis, les ressorts, les bords coupants d'un outil et la matrice d'un outil de sertissage manuel.

Les **piles** et le remplacement des piles des appareils électroniques et les **DEL** des modules d'éclairage ne sont pas couverts.

## Détails du programme :

Phoenix Contact Ltd. réparera ou remplacera tout produit défectueux si, à sa seule discrétion, il est déterminé que le produit est défectueux. Les remplacements seront limités à la disponibilité d'un matériel de remplacement identique ou compatible. Les réparations seront limitées à la disponibilité de composants de remplacement. Les remplacements anticipés ne seront pas offerts et les frais d'expédition ou de manutention encourus pour le retour du produit à Phoenix Contact Ltd. ne sont pas couverts.

Aucune garantie ne sera accordée pour des dommages résultant, entre autres, d'un abus, d'une négligence, d'une mauvaise utilisation, d'un accident, d'un stockage inadéquat, d'une alimentation ou d'accessoires incorrects, d'une modification du produit par rapport à son état d'origine, ou pour tout produit qui n'a pas été installé, utilisé ou entretenu conformément aux spécifications du produit et aux recommandations d'installation publiées par Phoenix Contact. **En outre, tous les composants électroniques couverts par ce programme doivent être alimentés et protégés au moment de l'installation, et à tout moment par la suite, conformément aux recommandations de Phoenix Contact en matière d'alimentation électrique et de protection contre les surtensions.** Pour garantir la couverture des composants électroniques dans le cadre de ce programme, toute question spécifique à l'application concernant la sélection correcte de tout composant d'alimentation et de protection doit être adressée à l'équipe de support technique de Phoenix Contact Ltd. Phoenix Contact Ltd. n'offre aucune garantie concernant les produits fabriqués ou portant la marque d'un tiers qui n'est pas une filiale de Phoenix Contact Ltd.

Phoenix Contact Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable (quelle que soit la forme d'action, qu'elle soit contractuelle, délictuelle ou autre, y compris la négligence) des dommages spéciaux, indirects, accidentels, consécutifs à ou punitifs, qui seraient la conséquence d'un dommage, d'une défaillance ou d'un défaut de tout produit, y compris les dommages pour perte de bénéfices, de données, de temps, de revenus et autres, même si Phoenix Contact Ltd. est informée à l'avance de la possibilité de tels dommages.

Les achats effectués avant l'inscription à ce programme ne sont pas admissibles à la couverture. Pour toutes les réclamations soumises pour une couverture dans le cadre de ce programme, Phoenix Contact Ltd. se réserve le droit de vérifier la demande et l'historique d'achat des produits mentionnés dans l'enregistrement afin de confirmer la conformité aux conditions spécifiées pour la couverture dans le cadre de ce programme.

Dès la découverte d'un défaut présumé, le participant au programme doit informer rapidement Phoenix Contact Ltd, par le biais de la procédure de demande de réclamation GVL située sur le site Internet de Phoenix Contact Ltd, de toute défaillance ou tout défaut du produit et cette notification doit contenir des détails raisonnables quant à la nature de la défaillance ou du défaut dans les trente (30) jours suivant sa découverte. L'absence de notification à l'intérieur de ce délai peut être considérée comme une acceptation sans réserve et une renonciation à cette réclamation.

Phoenix Contact Ltd. se réserve le droit de mettre fin à ce programme à tout moment. Si ce programme devait prendre fin, tous les achats effectués par les participants enregistrés au programme pendant la période où le programme était actif resteraient couverts par le programme.

Cette garantie s'applique uniquement aux produits de Phoenix Contact Ltd. qui sont vendus au Canada et qui ont été achetés auprès d'un distributeur agréé ou d'un partenaire de solutions de Phoenix Contact Ltd. S'ils ont été achetés auprès d'un distributeur participant au programme GVL suivant, la preuve d'achat pourrait ne pas être exigée :

<b>Distributeur participant au programme GVL</b>	<b>Zone de franchise</b>
Advanced Motion & Controls	Ontario
Allied Electronics	Canada
Arrow Electronics	Canada
Aztec Electrical Supply	Ontario
Chess Controls	Ontario, Québec
Daltco Electric	Ontario
Digi-Key	Canada
Dubo Electric Ltée/Rousseau Walker	Québec
Electro Sonic	Canada
Electro-5 Inc.	Québec
Graybar Canada	Ontario, Alberta
Groupe LD	Québec
Ideal Supply	Ontario
Industrial Solutions Inc.	Alberta, CB
Interior/Queale Electronics	CB
Jacmar	Québec
Mouser Electronics	Canada
MRO Electronic Supply Ltd.	Alberta, CB
Proax	Terre-Neuve et Labrador, Québec, Ontario, CB
RAE Industrial Electronics	Canada Atlantique
Sager Electronics	Ontario
Sesco	Ontario
Taylor Fluid Systems	Ontario
TTI Inc.	Canada
Utech Electronics	Canada
Westburne	Québec

<b>Partenaire de solutions</b>	<b>Zone de service</b>
3 Phase Power	CB, Alberta, Manitoba
Cyr Système	Québec
DataRealm Inc.	Ontario
ICI Electrical Engineering	CB
IGRL Engineering Consultants	Québec
JCT Technologies	Alberta
Nivek Automatisation	Québec

Team Power Solutions	Saskatchewan
----------------------	--------------